

ARCHIVES
D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE

DE MÉDECINE LÉGALE

ET

DE PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE

fondées en 1886 avec la collaboration du Dr Albert BOUNNET,
transformées en 1893 avec Gabriel TARDE et en 1904 avec Paul DUBUISSON

publiées sous la Direction de

A. LACASSAGNE

avec la Collaboration de

A. BERTILLON, AL. BERTRAND, FLORENCE, GARRAUD, P.-L. LADAME,
MANOUVRIER, RÉGIS ET ÉTIENNE MARTIN

Secrétaire de la Rédaction : Dr A. POLICARD, agrégé à la Faculté de Médecine.

Secrétaire Adjoint : Dr ANTOINE LACASSAGNE

Revue paraissant tous les mois par Fascicule d'au moins 80 pages.

TOME VINGT-NEUVIÈME

1914



ÉDITEURS

A. REY
4, Rue Gentil, 4
LYON

MASSON ET C^{IE}
Boulevard St-Germain, 120
PARIS

LE SPORT ET LE CRIME

Communication faite au Congrès international de Psychologie et Physiologie sportives (Comité international olympiques) de Lausanne, Mai 1913.

Par le Professeur R.-A. REISS (Lausanne).

Jusqu'à maintenant, nous n'avons entendu que des éloges des sports. Je m'excuse d'avance de ne pas continuer dans cette voie. Non pas que je veuille diminuer en quoi que ce soit ces éloges que je reconnais, en majeure partie, comme parfaitement fondés. Je suis moi-même « sportif » quoique « sportif passif », mes occupations ne me permettant pas de pratiquer activement les sports, à moins qu'on ne veuille qualifier « sport » des méthodes de découverte des délinquants et criminels à laquelle j'ai voué ma vie.

Mais il n'y a rien d'humain qui soit parfait et les sports, étant essentiellement humains, possèdent nécessairement leurs coins sombres.

Je me permettrai de découvrir un de ces coins sombres et de vous parler des relations qui existent entre les sports et le crime, estimant qu'en connaissant aussi les inconvénients d'une chose, on peut plus facilement la perfectionner qu'en prenant en considération uniquement les bons côtés.

Les relations entre le crime et les sports peuvent être classées dans trois catégories :

1° *Les criminels professionnels sportifs passifs.* — Ce sont des individus qui s'intéressent aux choses du sport parce que les manifestations sportives leur donnent l'occasion de gagner de l'argent, soit en jouant aux courses, soit en profitant de la foule accourue pour y exercer leur métier de voleur. Les manifestations sportives servent également aux délinquants professionnels pour organiser des escroqueries parfois fort bien inventées.

Cette catégorie de criminels sportifs ne nous intéresse pas; toutefois je dois signaler à cette place l'intérêt général très grand que montrent un grand nombre de criminels pour les sports, même s'ils n'en cultivent personnellement aucun. N'avons-nous pas vu, lors d'une fête d'aviation à Lausanne, une querelle « sportive » éclater dans le monde des souteneurs, querelle se terminant par un meurtre ?

2° *Les criminels sportifs actifs.* — Ceux-ci sont de véritables sportifs qui font le sport pour le sport même. Beaucoup, parmi les délinquants professionnels, sont de constitution forte et vigoureuse. La plupart du temps, ils ne travaillent pas et ne peuvent, par conséquent, pas dépenser suffisamment leurs forces. Cependant, à bien des individus, le fait qu'ils ne peuvent dépenser leurs forces, leur « surplus d'énergie », pèse et alors ils s'adonnent aux sports, qui les attirent d'ailleurs encore pour d'autres causes que nous allons examiner plus loin.

Valet et Garnier furent surpris dans leur retraite en installant des anneaux et d'autres instruments de « culture physique » montés pour leur propre usage.

A Lausanne, nous avons une Société sportive uniquement composée par des récidivistes, des souteneurs notamment. Il y avait un « local » et on s'y adonnait aux exercices des haltères, de la lutte, etc. La Société n'a pas pu fêter son premier anniversaire, car la police indiscreète mettait « en pension d'Etat » tout son Comité.

Quelques sports, tels que la boxe et la lutte, attirent tout spécialement certains individus tarés. Cela ne veut pas dire que ces genres de sports soient uniquement pratiqués par des délinquants. Loin de là, je sais que la plupart des pratiquants de la boxe et de la lutte sont de très honnêtes garçons, mais ce que je veux faire ressortir, c'est que la boxe et la lutte sont parmi les sports vers lesquels le criminel professionnel se sent le plus attiré. Peut-être leur nature brutale n'est-elle pas étrangère à ce fait.

Les sports nouveaux attirent aussi puissamment le monde à casiers judiciaires. Ainsi tous les services de sûreté vous confirmeront l'observation qu'au début du cyclisme, de l'automobilisme et même de l'aviation, de nombreux éléments douteux se sont glissés parmi les enthousiastes du nouveau genre de locomotion. Vous trouverez l'explication de ce phénomène dans ce que je vous dirai plus tard.

3° *Les délinquants ou criminels occasionnels devenus tels indirectement par les sports.* — La pratique quotidienne des services de sûreté démontre que les sports peuvent amener indirectement un jeune homme à devenir un délinquant. Si je dis indirectement, je veux spécifier par cela que ce n'est pas le fait qu'un jeune

homme joue au football, va à bicyclette, etc., qui l'amène au délit, mais que ce sont les nécessités et les désirs qui découlent de cette activité qui peuvent le faire sortir du droit chemin. Deux exemples de ma propre pratique vous feront comprendre ma pensée.

Le jeune X... est employé de commerce. Il est né de parents parfaitement honorables et son patron est entièrement satisfait de son travail et de son honnêteté. Il suit l'exemple de quelques-uns de ses amis et s'adonne, dans ses moments de liberté, aux sports. Mais bientôt le sport l'accapare complètement, il ne pense plus qu'aux matches, aux courses, il ne lit plus que des journaux sportifs et parle l'argot sportif. Nécessairement son travail s'en ressent. Son patron lui fait des observations, mais sans succès. Les déplacements pour assister aux manifestations sportives entraînant des frais considérables pour son budget modeste, les autres frais pour satisfaire son goût sportif s'y ajoutant, il arrive un moment où il a besoin de fonds qui lui manquent. Il se laisse entraîner et subtilise un billet de 100 francs qui traîne sur la table de son patron. Maintenant il est voleur, voleur occasionnel il est vrai, mais quand une sanction pénale intervient, surtout si elle n'est pas mitigée par la loi de sursis, ce garçon est presque irrémédiablement jeté dans la voie du délit.

Le second exemple est identique au premier, mais il aboutit au crime. Deux frères, N..., de parents honorables et eux-mêmes sans reproche au commencement de leur carrière. Comme X..., ils deviennent petit à petit sportifs « exclusifs », c'est-à-dire des jeunes gens chez lesquels le sport accapare toute la pensée. Malheureusement ils ne sont pas assez fortunés pour pouvoir être « sportifs exclusifs » et, comme tels, pour pouvoir rester honnêtes. Un beau jour, le premier des frères est condamné en Suisse française pour vol, le second en Suisse allemande, pour assassinat, à perpétuité.

Vous me direz que ce sont là des exceptions et que j'en fais, par déformation professionnelle et, partant, par exagération, la règle. Vous vous trompez, je n'en fais point de règle. Mes occupations, ou, si vous voulez, mon métier m'a appris qu'il n'y a rien de plus dangereux que de créer des règles et des lois dans le domaine psychologique. Mais de telles exceptions sont assez

fréquentes, trop fréquentes même, pour qu'il soit possible de les passer sous silence, si l'on veut sincèrement faire avancer et populariser les sports au point de vue moral et pas uniquement au point de vue physique. C'est dans cet ordre d'idée que je vous les signale, persuadé que, par un effort sérieux, on pourra les diminuer, je ne dis pas les faire disparaître, car cela me semble impossible.

Je dois vous mentionner aussi à cette place les dangers de certaines exhibitions sportives. Ainsi les trop nombreux matches publics de boxe ont très certainement contribué à rendre moins sensible, moralement, notre jeunesse.

Je dois vous avouer qu'ayant assisté à de telles manifestations, j'en suis revenu écœuré. Que voit-on dans des matches de boxe de professionnels ? deux grimaces couvertes de sang et autour un certain nombre de femmes et d'hommes blasés en quête d'émotions fortes. Il y a certainement aussi des spectateurs n'admirant que l'endurance des combattants, mais ils sont sûrement en minorité. Une grande partie du public est venue chercher dans ces exhibitions tout autre chose que des émotions morales.

A ce propos, je me rappelle encore avec dégoût un spectacle que j'ai vu dans un grand music-hall londonien : à la fin de la séance on reproduisait, par le cinématographe, un combat public de boxe entre deux gamins de dix ans. Après s'être copieusement bourrés de coups et après de multiples chutes des deux gosses vannés, l'un tombait définitivement en produisant « sur le ring » une large flaque de sang. Et alors le public ultra-chic en costume de soirée ne se connaissait plus de délire. Je vous avoue franchement que seul le sentiment que je jouissais de l'hospitalité d'un peuple ami me retenait de siffler vigoureusement et de crier mon dégoût.

De tels spectacles sont démoralisants et rendent la jeunesse sanguinaire.

Le temps mesuré m'empêche de vous citer des exemples, mais je peux vous affirmer qu'en maintes circonstances, dans ma pratique, j'ai eu l'occasion de constater la fâcheuse influence des exhibitions de ce genre sur notre jeunesse et même sur des individus d'âge mûr.

Je devrais vous parler aussi de certains « inconvénients »

d'ordre sexuel, mais ce n'est pas ici la place de vous entretenir de questions aussi délicates.

La boxe est un moyen de défense, un très bon moyen de défense même, et à ce titre j'approuve pleinement qu'on l'enseigne et qu'on la fasse exercer par des jeunes gens. Mais n'en faisons pas un sport d'exhibition. Comme je crois avoir pu vous le démontrer, cela est très dangereux pour la morale publique et l'on risque fort de rendre notre jeunesse plus brutale qu'elle n'est déjà.

Maintenant examinons encore brièvement pourquoi les sports, et surtout quelques sports violents, exercent une attraction sur l'élément criminel.

La plupart des délinquants professionnels détestent le travail régulier. Par travail régulier, je n'entends pas tout effort, mais l'effort méthodique et imposé tel qu'il est nécessaire pour les métiers exercés par l'homme honnête. D'autre part, beaucoup de criminels ne détestent nullement l'effort en soi, mais l'effort égoïste, n'ayant cure des intérêts des autres. Les sports peuvent procurer au délinquant cet effort égoïste, accompli seulement pour sa satisfaction personnelle. Certains sports exigent, il est vrai, un travail d'ensemble, « en équipe », tel qu'il nous a été si merveilleusement décrit par M. Dedet. Mais ces « équipiers » sont encore rares, très rares même, surtout sur le continent.

En résumé les sports ne sont pas considérés par beaucoup de criminels professionnels comme un travail.

Il faut encore ajouter que les sports sont bien faits pour satisfaire la passion de la gloriole. Les journaux publient les noms et les hauts faits des vainqueurs et reproduisent le portrait de tout individu qui a couru un peu plus vite que les autres ou qui a arrangé son adversaire de telle façon que sa mâchoire inférieure est restée démantibulée pendant quinze jours. Commettre un « beau crime » ou posséder une grande force musculaire est aujourd'hui un moyen bien plus sûr d'arriver à la notoriété que de s'efforcer d'être utile à l'humanité par la science, la technique, les lettres ou la philanthropie.

Or, c'est un fait certain que le criminel moderne devient de plus en plus un « vaniteux », un « glorieux ». J'ai suivi de très près l'affaire si intéressante au point de vue criminalistique des Bonnot, Garnier et consorts. Je peux vous assurer que leurs

multiples crimes étaient, en grande partie, la conséquence de leur vanité : « ils travaillaient pour la galerie ». Oui, pour plus d'un des apaches modernes, la guillotine est une sorte d'apothéose de sa carrière spéciale.

Faut-il s'étonner alors que les sports, dont beaucoup sont si propices pour satisfaire la vanité personnelle, attirent le criminel, vaniteux par excellence ?

La nature vaniteuse du délinquant professionnel explique aussi pourquoi celui-ci préfère les sports à la gymnastique. La gymnastique demande un travail d'ensemble exécuté avec une discipline rigoureuse et impersonnelle. L'individu disparaît dans la collectivité. Les succès remportés ne retombent pas sur l'individu, mais sur sa Société.

Cela ne satisfait nullement l'orgueilleux ; il veut être personnellement l'objet de l'admiration et, en exerçant les sports, il peut l'être.

Enfin, il ne faut pas oublier que le fait de paraître en public, surtout comme vainqueur, a ses dangers très spéciaux, dangers qui sont, d'une part, la suite du snobisme de plus en plus répandu, d'autre part, qui tiennent aussi de la vanité. Je m'explique en deux mots sans insister sur ce sujet délicat : le vainqueur d'une épreuve publique attire l'admiration d'une certaine catégorie du sexe faible qui, la vanité de l'individu aidant, s'abandonne facilement. Si l'homme n'est pas fortuné et si ses principes moraux ne sont pas très fermes, il y a danger qu'il ne tire profit professionnellement de cet engouement pour sa personne.

Le temps ne me permet pas de vous développer le sujet comme il le mériterait ; je dois me contenter de vous signaler seulement les points principaux. Je répète encore une fois, je n'ai nullement eu l'intention de diminuer les mérites incontestables des sports, mais je crois utile qu'on en connaisse aussi les inconvénients.

Que pouvons-nous faire pour éviter les dangers que je vous ai signalés ? La question est complexe et les solutions ne seront pas toujours aisées à trouver ; cependant, dès à présent, il me semble qu'on pourra déjà y obvier, partiellement au moins, en prenant les mesures suivantes :

D'abord il faudrait restreindre la publicité des concours spor-

tifs. La publication du nom de chaque équipier d'un team de football ne sert à rien et ne fait que rendre vaniteux les jeunes gens. Il ne sert non plus à rien de rendre public tout petit concours, où les performances obtenues, en comparaison avec celles des grandes épreuves, ne sont que fort médiocres. Réservez la publicité aux grandes manifestations sportives, où seulement les meilleurs éléments entrent en ligne de compte. Pour celles-là, une large publicité est utile, car je suis le premier à reconnaître qu'elle peut stimuler l'émulation et l'ambition, émulation et ambition qui sont nécessaires pour le progrès du monde.

Ensuite, il faudrait aussi agir dans ce sens que l'homme ayant acquis la force et la souplesse par les sports n'utilise pas uniquement ces biens acquis à sa satisfaction personnelle. Il faut qu'il les mette au service de la communauté. En d'autres termes, le sportif ne devrait pas se cantonner dans son sport plus ou moins égoïste; il devrait aussi chercher à se rendre utile aux autres en faisant son service de pompier (cette institution altruiste par excellence), en faisant partie d'une section de sauveteurs, de samaritains, etc. Je suis toujours désagréablement surpris de voir beaucoup de nos jeunes « sportifs » lausannois faire leur possible pour éviter le service des pompiers, service qui est obligatoire chez nous.

Essayons de faire des sportifs des citoyens dévoués qui seront d'autant plus utiles que leurs forces corporelles ont été augmentées par l'exercice des sports.

Dans notre communication présentée au Congrès international de Psychologie et Physiologie sportives, nous avons signalé certains « inconvénients » d'ordre sexuel des sports, mais nous n'y avons pas insisté, estimant que ce n'était pas l'endroit d'examiner en détail des questions aussi délicates.

A cette place, nous n'avons plus les mêmes scrupules et nous indiquerons brièvement, dans ce qui suit, nos observations à ce sujet.

A plusieurs reprises, nous avons constaté que des jeunes gens ont été attirés vers certains sports uniquement par leur penchant pour le même sexe. C'étaient des homosexuels qui, dans le sport de la lutte, de la nage et d'autres sports où l'habillement

exigé est très sommaire ou fait ressortir les formes du corps, trouvaient l'occasion d'admirer, éventuellement de toucher l'anatomie d'autres jeunes gens, et cela sans attirer l'attention et sans être reconnus comme des invertis.

Si le rôle des homosexuels parmi les sportifs ne se bornait qu'à cette admiration passive, le mal ne serait pas fort grave. Malheureusement il n'en est pas ainsi. Cette admiration est souvent accompagnée chez eux d'une forte excitation sexuelle et, s'ils ne trouvent pas à la satisfaire avec des individus partageant leurs sentiments sexuels, ils peuvent chercher à pervertir d'autres jeunes gens ayant été jusqu'alors tout à fait normaux. Ces perversions par le contact de jeunes gens à l'occasion des sports exigeant un habillement sommaire se produisent et nous en citerons un exemple que nous avons eu l'occasion d'observer.

X..., jeune homme de dix-huit ans, grand, bien bâti et tout à fait normal au point de vue sexuel, pratique les sports et notamment la rame et la boxe. Il fait la connaissance, à l'occasion d'exercices sportifs, d'un autre jeune homme, Z..., sportsman lui-même et physiquement également normal, mais homosexuel. Les deux deviennent des amis et pratiquent ensemble les sports. Bientôt X... change d'allures. De très naturel il devient affecté, se peint les sourcils, porte un corset de femme, sous prétexte de conserver sa sveltesse pour les sports. Les deux amis devenus inséparables partent, et nous avons appris ensuite que X... était devenu un homosexuel passif très connu d'une grande ville d'Europe. Z..., qui pratiquait les sports pour avoir l'occasion d'approcher des jeunes gens peu vêtus, avait totalement perverti le normal X...

Nous rappellerons aussi le fait assez connu que, parmi les lutteurs professionnels, on trouve relativement souvent des homosexuels. Sont-ils devenus tels par leur métier ou bien l'ont-ils choisi pour satisfaire leurs penchants sexuels? Cela est à examiner pour chaque cas.

Il va sans dire que, par ce qui précède, nous ne voulons nullement porter atteinte aux sports, très utiles pour l'éducation physique et en quelque sorte aussi morale de la jeunesse, mais nous signalons ces faits pour qu'on puisse éventuellement y remédier.